

der des soumissions. Ce n'était pas pratique pour le département de pousser ces travaux activement dans les circonstances, quand il obtenait moins de travail et que cela coûtait trois fois plus que dans des conditions ordinaires et régulières.

M. EULER: Le ministre vient de dire que les prix des marchés seraient maintenant beaucoup plus élevés qu'avant la guerre. On devrait naturellement s'y attendre. Je voudrais demander si le ministre passe du système à commission aux marchés par adjudications parce qu'il juge que les conditions et les prix sont stabilisés. Pense-t-il que les prix ont atteint le minimum? Ne pense-t-il pas que le pays gagnerait plusieurs millions de dollars en attendant pour passer des marchés que les prix baissent davantage, alors que les dépenses à compte du capital seraient de beaucoup réduites et que l'intérêt sur le placement serait diminué proportionnellement pour l'avenir?

Cela ne mérite-t-il pas considération?

L'hon. M. REID: Je considère que les prix sont devenus stables et je crois que les entrepreneurs tirent les mêmes conclusions que moi, de sorte qu'ils sont en mesure de faire un prix moyen pour les trois années qu'il faudra afin de mener l'entreprise à bonne fin. Pour ma part, je ne crois pas que les entrepreneurs puissent faire se joindre les deux bouts; cependant en prenant une moyenne, j'incline à croire qu'ils sont d'avis que le prix est raisonnable. Si nous faisons exécuter l'entreprise à commission, cela coûterait bien plus chère qu'avec ce système. Les fonctionnaires du département m'assurent—et j'ai étudié la question sous ses divers aspects—que nous économiserons des sommes considérables en adoptant ce système au lieu du tant pour cent.

M. EULER: Je n'ai pas le moindre doute à ce sujet et quiconque est au fait de la question doit être de cet avis; cependant, le ministre ne croit-il pas que l'exécution de ces travaux coûterait bien meilleur marché, si nous attendions à deux ou trois ans? Or, si le ministre est de cet avis, ne serait-il pas préférable d'attendre que les prix soient diminués pour continuer les travaux?

L'hon. M. REID: Nous avons étudié le problème sous tous les aspects. Au cas où nous déciderions d'abandonner les travaux pour les reprendre plus tard, cela entraînerait des frais considérables. Nous subirions de lourdes pertes de ce chef.

M. EULER: Vous voulez dire de la détérioration des travaux?

L'hon. M. REID: Evidemment. C'est là l'une des raisons qui fait que le système en régie intéressée coûte bien plus cher. Le personnel du département a examiné le problème à fond et nous en sommes venus à la conclusion que c'est encore là ce que nous avons de mieux à faire dans les circonstances.

M. COPP: Puis-je poser une couple de questions au ministre relativement au système du tant pour cent ou régie intéressée? Qu'est-ce que l'entrepreneur fournit en fait de machines, de matériel et d'outillage? L'entrepreneur fournit-il tout l'outillage ou l'Etat en fournit-il une partie? Qui voit à l'entretien et aux réparations des machines? Sur quoi se base-t-on pour établir cette commission de 8 p. 100.

L'hon. M. REID: L'entrepreneur fournit son personnel. Il va sans dire que les entrepreneurs du dragage ont leur outillage. L'entrepreneur fournit une partie du matériel et nous fournissons l'autre partie.

M. COPP: La réponse du ministre est assez vague; elle montre combien le système est peu satisfaisant et imprudent. Le public ne saurait voir d'un bon œil la situation qui est exposée ce soir. Mon honorable ami déclare que l'Etat fournit une partie de l'outillage, et que la compagnie qui a l'entreprise du dragage fournit les dragues. J'ai relevé, toutefois, en parcourant à la hâte le bilan de l'exercice finissant au 31 mars 1920,—je me suis borné à examiner quelques items purement et simplement, faute de temps—que le total des commissions versées à l'entrepreneur, au cours de l'année, sous le régime de la régie intéressée, s'est élevé à \$124,624.65.

L'hon. M. REID: Cet item comprend quatre entreprises.

M. COPP: J'ai pris note de toutes les commissions payées et je constate également que l'Etat a acheté, au cours de l'année, pour la même entreprise, du matériel et de l'outillage pour une somme de \$274,978.87. Les ingénieurs et les ingénieurs adjoints ont également touché de fortes sommes en outre de celles que l'Etat a versées aux entrepreneurs. De plus, je relève un item de \$10,000 pour des réparations aux machines; cependant, je dois l'avouer, l'item qui m'a le plus surpris, bien qu'il soit comparativement peu élevé, c'est une somme de \$10,000 pour impression et papeterie relativement aux travaux du canal Welland. Je sais l'inutilité de parcourir ces divers items et de les signaler à l'attention du ministre; cependant,